

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Guy Lapointe	Maire	13 962	6 981	3 254	1 627
Alain Joubert	Conseiller	4 657	2 328		
Nathalie Lavoie	Conseiller	4 075	2 037		
Ghyslain Phaneuf	Conseiller	4 657	2 328		
Claude Larocque	Conseiller	4 657	2 328		
Barbara Beugger	Conseiller	4 657	2 328	266	133
Mathieu Beaudry	Conseiller	4 657	2 328		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).